

**PROGRAMME ASIE**

# **QUELS ACCORDS COMMERCIAUX EN ASIE APRÈS LE RETRAIT DES ÉTATS-UNIS DU TRAITÉ TRANS-PACIFIQUE (TPP) ?**

**PAR Emmanuel HACHE**

Directeur de recherche à l'IRIS

JUILLET 2017

**ASIA FOCUS #38**



En janvier 2017, à quelques jours d'intervalles, les présidents américain et chinois se sont livrés à une bataille de communication à distance sur la question du libre-échange au niveau international. Ainsi, si trois jours après son investiture<sup>1</sup>, le 45<sup>ème</sup> président des États-Unis Donald Trump marquait de son empreinte le premier jour officiel de son mandat avec le retrait de Washington du Partenariat transpacifique (TPP), le président chinois XI Jinping affirmait lui, lors du forum économique mondial de Davos, l'importance de l'ouverture commerciale<sup>2</sup> ; un facteur qui a permis à près de 700 millions de ses concitoyens de sortir de la pauvreté ! Par ce même discours et par anticipation d'un probable repli protectionniste des États-Unis, la Chine confirmait également qu'elle prenait le relais des États-Unis dans le système commercial international, et plus particulièrement en Asie.

Cette région est particulièrement symptomatique des évolutions observées au niveau international sur la question du libre-échange. Depuis les années 1960 avec le décollage économique du Japon, puis dans son sillage celui des « Dragons » (Corée du Sud, Hong-Kong, Singapour et Taiwan) dans les années 1970 et des « Tigres » (Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande) dans les années 1980, s'est posée la question de la place de l'ouverture commerciale dans le modèle de développement asiatique. Les gouvernements successifs se sont engagés dans des politiques commerciales sous l'angle du multilatéralisme et les échanges intra-régionaux y ont été structurellement élevés (Figure 1). Durant cette période, les politiques de libéralisation commerciale ont été édifiées sous l'égide du GATT, puis de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ; les politiques régionales s'inspirant, elles, plus généralement d'un cadre multilatéral (ASEAN FTA de 1992). Les années 2000 constituent à ce point de vue une rupture profonde dans la philosophie de ces accords commerciaux avec la prédominance des accords bilatéraux. Selon Jeffrey Wilson<sup>3</sup>, la région Asie-Pacifique, qui n'avait initié que 4 accords bilatéraux en 2000, en compte désormais 52 et près de 54 avec des parties extérieures à la région. Durant les années 2000, de nombreux efforts d'intégration ont toutefois été menés pour faire face à une Asie de l'Est divisée : la Chine et la Corée du Sud ont notamment réfléchi entre 2004 et 2006, puis sur la période 2007-2009, à une possibilité d'intégration commerciale à travers l'EAFTA<sup>4</sup>. Le Japon de son côté n'est pas resté inactif avec le CEPEA<sup>5</sup>, qu'il a soutenu entre 2006 et 2009<sup>6</sup>. La Chine et le Japon ont ensuite réfléchi à une initiative commune en 2010 juste avant que l'ASEAN, sous

<sup>1</sup> 23 janvier 2017

<sup>2</sup> Le discours de Xi Jinping a été prononcé le 17 janvier 2017. [http://www.lemonde.fr/economie/article/2017/01/21/a-davos-les-pays-emergents-defendent-la-mondialisation\\_5066601\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2017/01/21/a-davos-les-pays-emergents-defendent-la-mondialisation_5066601_3234.html)

<sup>3</sup> "The Regional Comprehensive Economic Partnership: An indo-Pacific approach to the regional trade architecture", Perth US-Asia Centre, volume 2, janvier 2017.

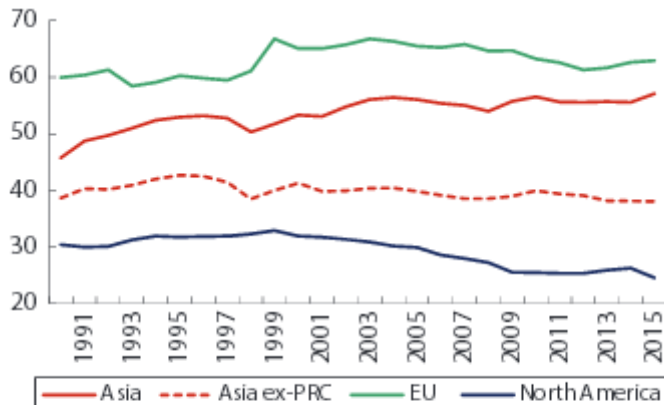
<sup>4</sup> East Asia Free Trade Area

<sup>5</sup> Comprehensive Economic Partnership for East Asia

<sup>6</sup> Françoise Nicolas, « L'intégration économique en Asie : perspectives incertaines pour l'ASEAN ». Accomex n°113, pp.5-8, août 2014.

l'impulsion de l'Indonésie, ne réfléchisse à la proposition du *Regional Comprehensive Economic Partnership* (RCEP) en 2011.

**Figure 1 : Part du commerce intra-régional (en %)**



EU= European Union, PRC= People's Republic of China.  
 Notes: EU refers to the aggregate of 28 EU members. North America covers Canada, Mexico, and the United States.  
 Sources: ADB calculations using data from CEIC; and International Monetary Fund. Direction of Trade Database. <https://www.imf.org/en/Data> (accessed August 2016).

## LE RETRAIT AMERICAIN DU TPP SIGNIFIE-T-IL LA FIN DU PIVOT ASIATIQUE AMÉRICAIN ?

Le TPP, dont les négociations ont débuté en 2008, a été signé par Barack Obama mais n'a pas été ratifié par les États-Unis. Il proposait un partenariat avec 12 pays représentant environ 40 % du PIB mondial et plus du tiers des exportations mondiales. Il représentait la partie commerciale du pivot asiatique initié en 2011 par Barack Obama devant le Parlement australien<sup>7</sup>. Cette politique visait à renforcer les alliances militaires avec certains pays de la région (Australie, Corée du Sud, Japon, Philippines et Thaïlande). Le TPP était le symbole d'une stratégie d'influence économique plutôt pertinente pour le gouvernement américain car en excluant la Chine, les États-Unis espéraient contrecarrer son influence économique dans la région. Mais Washington souhaitait également à plus long terme l'entrée de Pékin dans le TPP sous conditions américaines, en lui imposant ses propres règles commerciales et standards internationaux.

La porte ouverte laissée par l'abandon du TPP par les États-Unis est importante pour trois raisons majeures. D'une part, le retrait américain offre à la Chine une capacité

<sup>7</sup> "As President, I have, therefore, made a deliberate and strategic decision -- as a Pacific nation, the United States will play a larger and long-term role in shaping this region and its future, by upholding core principles and in close partnership with our allies and friends". <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2011/11/17/remarks-president-obama-australian-parliament>

supplémentaire de rayonner d'un point de vue commercial dans la région ; d'autre part, il pourrait permettre à la diplomatie commerciale chinoise d'imposer ses propres standards en matière d'accords bilatéraux ou multilatéraux ; enfin, il offre à la Chine la primeur de la décision dans l'agenda commercial régional et mondial en fonction de ses propres préoccupations économiques.

Or, la Chine est en train de vivre une dynamique de transition économique inobservée dans l'histoire économique mondiale. Ainsi, après avoir culminé à plus de 14 % en 2007, le taux de croissance de son économie est passé de 10,6 % en 2010 à 6,7 % en 2016, son taux le plus faible depuis près de 25 ans. Ce mouvement s'observe alors que la croissance mondiale devrait se stabiliser autour de 3,4 % cette année<sup>8</sup> et le commerce mondial autour de 2,4 %<sup>9</sup>. Plus globalement, l'OMC insiste sur les incertitudes politiques aux États-Unis et en Europe pour justifier de prévisions comprises entre 1,8 % et 3,6 % pour cette année. Dans ce contexte marqué par de nombreuses incertitudes, l'espace créé par l'administration Trump constitue une réelle opportunité pour l'affirmation d'une gouvernance chinoise au niveau mondial. Par le passé, Pékin a toujours su faire preuve d'un certain pragmatisme en mêlant des objectifs domestiques et une conquête progressive sur le plan international. Depuis le début des années 2000 et après son adhésion à l'OMC en décembre 2001, la Chine n'a eu de cesse de signer des accords commerciaux avec ses principaux voisins, notamment avec les pays de l'ASEAN, ce qui a notamment induit un effet domino sur les autres pays : Japon, Corée du Sud, Inde, Australie et Nouvelle-Zélande. De leur côté, les États-Unis n'ont jamais été en mesure de s'imposer face à la Chine dans ce type de traités commerciaux, notamment en raison de l'importance des standards commerciaux.

## QUELLES ALTERNATIVES AU TPP ?

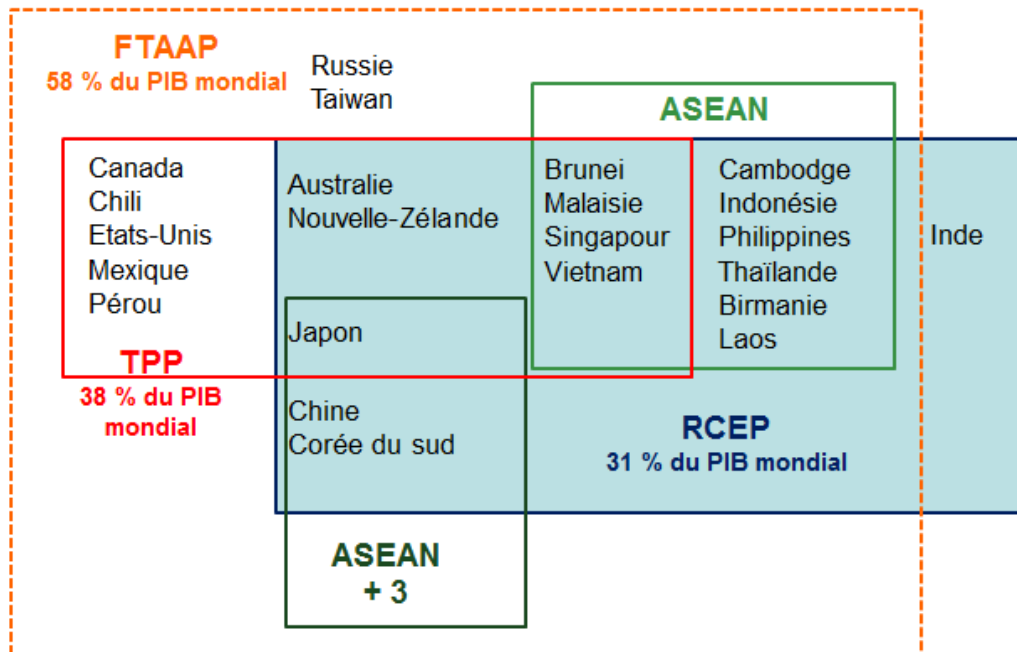
Le TPP a été négocié parallèlement à d'autres initiatives (Figure 2) de partenariats économiques et commerciaux dans la région, notamment le RCEP initié par l'ASEAN, mais également la Zone de libre-échange Asie-Pacifique (FTAAP pour *Free Trade Area of the Asia Pacific*) lancée par la Chine dans le cadre du sommet de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique<sup>10</sup> (APEC) en 2014 et le projet de la route de la soie (OBOR pour *One Belt One Road*) initié en 2013 par Xi Jinping.

<sup>8</sup> <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/0211697171849-le-fmi-maintient-ses-previsions-de-croissance-mondiale-pour-2017-2057530.php>

<sup>9</sup> [https://www.wto.org/french/news\\_f/pres17\\_f/pr791\\_f.htm](https://www.wto.org/french/news_f/pres17_f/pr791_f.htm)

<sup>10</sup> L'APEC compte aujourd'hui 21 membres, 35 % de la population mondiale, environ 60 % du PIB mondial et environ 47 % du commerce international. (<http://www.apec.org/About-Us/About-APEC/Member-Economies>)

Figure 2 : Les différentes options d'intégration commerciale en Asie-Pacifique



Source : auteur à partir de <https://aric.adb.org/fta-group>

L'alternative du RCEP est particulièrement intéressante et peut-être représentative de la future architecture des accords commerciaux de la région. Les négociations autour de l'accord ont été lancées par ses pays membres en novembre 2012 en marge d'un sommet de l'ASEAN<sup>11</sup> à Phnom Penh au Cambodge. Le RCEP est une initiative de zone commerciale en libre échange regroupant l'ensemble des pays de l'ASEAN, mais également les pays avec lesquels ces derniers ont des accords de libre-échange à savoir l'Australie, la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée du sud, et la Nouvelle-Zélande. Les 16 pays participant à cette initiative représentent près de la moitié de la population mondiale, près de 30 % du PIB mondial et 25 % des exportations mondiales.

Dans sa conception, l'accord sur le RCEP doit prendre en compte le niveau de développement des pays membres de l'accord, ce qui permet d'affirmer *de facto* que ce traité aura de moindres exigences commerciales et réglementaires que le TPP. A la fin de l'année 2016, près de 16 rounds de négociations se sont déroulés et seuls deux chapitres ont été conclus (coopération technique, petites et moyennes entreprises). Pour le commerce de biens, la part des biens couvrant l'accord n'est pas définie et si l'ASEAN avait proposé le chiffre de 92 %, certains évoquent déjà un chiffre inférieur avec une fourchette comprise entre 80 % et 92 %. La question des mécanismes *Investor-State dispute settlement* (ISDS) qui permet de régler des différends entre des Etats et des

<sup>11</sup> L'ASEAN a été créée en août 1967 sous l'impulsion de l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. En 2017, l'ASEAN est composée de 10 pays : les cinq membres fondateurs auxquels s'ajoutent Brunei, le Cambodge, la Birmanie, le Laos, et le Vietnam.

entreprises reste un point de blocage important car pour les seuls membres du RCEP, les tribunaux internationaux regorgent d'environ 50 litiges pour près de 31 milliards de dollars contre les gouvernements des membres du RCEP.

Les deux projets TPP et RCEP ne sont en outre en aucun point comparables (Tableau 1). En effet, le RCEP se veut être un accord commercial progressif : les aspects commerciaux pour les biens étant traités en priorité avant les thématiques liées à l'investissement (2020) et les autres questions (2025). L'accord du RCEP est-il pour autant intéressant pour l'ensemble des pays ?

**Tableau 1 : Partenariat transpacifique (TPP) et Partenariat économique régional (RCEP)**

	Partenariat Trans-Pacifique (TPP)	Partenariat Economique Régional (RCEP)
Cadre	Accès aux marchés Barrières tarifaires et non tarifaires Standards de régulation ambitieux	Libéralisation commerciale et facilités d'investissements Barrières tarifaires et non tarifaires Standards de régulation faibles
Pays membres	Australie, Brunei, Canada, Chili, États-Unis, Japon Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour, Vietnam	Pays de l'ASEAN Australie, Chine, Corée du Sud, Inde, Japon, Nouvelle-Zélande
Part du PIB mondial	38 %	31 %
Part du commerce intra-régional dans le commerce total des membres	43 %	44,5 %

Pour le gouvernement australien par exemple, le RCEP reste une alternative très intéressante par rapport au TPP. En effet, 9 des 13 principaux pays partenaires de Canberra font partie de cet accord (Chine, Japon, Corée du Sud, Singapour, Nouvelle-Zélande, Thaïlande, Malaisie, Inde et Indonésie) et l'ensemble RCEP représente près de 60 % du commerce bilatéral australien et près de 70 % des exportations de biens et services du pays. Pour autant, certains pays envisagent également de relancer l'accord

du TPP sans les États-Unis. Le Japon est particulièrement proactif sur le sujet<sup>12</sup> et il a été rejoint sur cette question, notamment par l'Australie. Les deux ministres en charge des questions commerciales Steven Ciobo et Hiroshige Seko ont ainsi remis au goût du jour cette possibilité<sup>13</sup>. Pour les deux pays, la préférence va plutôt à des accords multilatéraux tant certaines spécificités sectorielles (agriculture notamment) bloquent généralement les négociations. Or, les gains d'un accord multilatéral sont multiples. Si Singapour est plutôt favorable à la reprise du TPP à 11 pays, d'autres pays (Malaisie, Vietnam) conservent une faible appétence à ouvrir leur territoire sans avoir en retour l'accès au grand marché américain. A cet égard, les réunions du printemps-été 2017 seront essentielles pour évaluer les chances de conclure un accord à 11 partenaires pour le TPP. Plusieurs scénarios sont envisagés : modifier les règles d'entrée en vigueur de l'accord<sup>14</sup>, renégocier l'accord ou établir une zone de libre-échange incluant d'autres pays que les 11 membres partenaires<sup>15</sup>. Le dernier scénario recueille un avis très favorable pour de nombreux pays d'Amérique du Sud membres du TPP car ils imaginent la possibilité d'inclure la Chine à court terme dans le TPP. Pour le Japon et l'Australie notamment, les enjeux sont très importants car le TPP et le RCEP ne traitent pas de la question de l'intégration commerciale au même degré : avec la Chine présente dans le TPP, le niveau d'ouverture commerciale serait plus faible et à l'image du modèle voulu par Pékin.

La Chine souhaite également compléter le RCEP pour atteindre un objectif beaucoup plus important avec celui du FTAAP. Car le RCEP souffre de différents désavantages : il est à l'origine porté par les pays de l'ASEAN et il constitue pour certains pays un choix par défaut (Japon, Australie), ces derniers ayant clairement émis leur préférence pour le TPP. Le RCEP constitue toutefois une rupture fondamentale par rapport aux accords passés : il est centré sur les pays de l'ASEAN et non sur les pays de l'APEC, et la Chine pourrait s'en servir comme d'un véritable véhicule d'apprentissage pour ses accords commerciaux futurs. En outre, la couverture géographique du RCEP - avec notamment l'inclusion de la Chine, de l'Inde, de la Corée du Sud et de l'Indonésie - marque sûrement un changement majeur dans la conception des accords commerciaux dans la région : d'un modèle Asie-Pacifique à un modèle Indo-Pacifique, ce qui a des avantages certains pour les pays de l'ASEAN et pour l'Inde.

<sup>12</sup> <http://www.straitstimes.com/asia/east-asia/japan-seeks-to-revive-tpp-without-us>. Consulté le 5 mai 2017.

<sup>13</sup> <http://www.straitstimes.com/asia/east-asia/australia-japan-lobby-for-tpp-11>. Consulté le 5 mai 2017.

<sup>14</sup> Cet élément est le plus simple à réaliser. A l'origine, le TPP pouvait entrer en vigueur lorsque qu'au moins 6 pays représentant au moins 85 % du PIB de l'ensemble des membres signaient le traité. Avec les États-Unis qui représentent près de 60 % du PIB de l'ensemble des pays membres, il est nécessaire de modifier les exigences d'entrée en vigueur du traité.

<sup>15</sup> <http://www.straitstimes.com/world/tpp-countries-kick-start-discussions-towards-implementing-the-pact-without-us>. Consulté le 5 mai 2017.



## DU CONSENSUS DE WASHINGTON AU CONSENSUS DE PÉKIN EN MATIÈRE COMMERCIALE ?

---

Le RCEP représente une forme d'avenir du système commercial en Asie. Comme le TPP, il cherche à promouvoir une logique multilatérale d'architecture des relations commerciales dans la région. Mais il offre un modèle radicalement différent et beaucoup moins ambitieux en matière commerciale et en matière d'investissements. Ces points suscitent pourtant une forme d'attractivité pour certains pays au premier rang desquels l'Inde. New Delhi a ainsi obtenu l'assurance que certaines de ses revendications tarifaires seraient prises en compte et ne fait plus obstacle à la mise en œuvre du RCEP. Les États les moins développés de la région sont également plus confiants avec cette approche minimaliste en matière de standards de régulation et sont donc plus enclins à ratifier le RCEP.

En parallèle, la Chine cherche à conceptualiser la zone de libre-échange Asie-Pacifique (FTAAP) qui représente près de 58 % du PIB mondial. Originellement conçu pour harmoniser le « plat de spaghetti »<sup>16</sup> des différents accords bilatéraux, le FTAAP a été conceptualisé en 2006 lors du sommet de l'APEC ; mais c'est véritablement en 2014 lors du 22<sup>ème</sup> sommet de l'APEC<sup>17</sup> en Chine que le président XI-Jinping a affirmé le tournant stratégique de ce traité. Bien évidemment, avec le recul américain sur le TPP, il est peu probable que Washington affirme une quelconque velléité d'avancer sur ce sujet. Encore une fois, la Chine reste en position de force sur l'ensemble de ces dossiers. En effet, elle a déjà signé des accords bilatéraux avec 13 des 21 pays de l'APEC et a un accord régional avec l'ASEAN. De fait, la stratégie commerciale chinoise pourrait consister à substituer un accord global à un empilement d'accords bilatéraux. Plus globalement, la Chine projette pour la région et pour l'ensemble d'un axe Chine-Europe un modèle inclusif de développement mêlant commerce et investissement.

D'un consensus de Washington mis en place dans les années 1980 dans le cadre des institutions internationales issues de la Seconde Guerre mondiale (Banque mondiale, Fonds monétaire international), les années 2000 ont vu apparaître un consensus de Beijing, alternatif certes, mais engendrant de nouvelles formes de dépendances pour les pays ayant contracté avec la Chine. La question commerciale est au cœur de la stratégie chinoise actuelle. Dès 2015 en Turquie, le président chinois Xi-Jinping avait annoncé que le thème principal du G20, en Chine, porterait sur la recherche d'une économie mondiale

---

<sup>16</sup> Ce terme a été développé par l'économiste Jagdish Bhagwati en 1995 suite à son étude sur la multiplication et l'enchevêtrement des accords bilatéraux entre les différents pays. Il a été par la suite appliqué à l'Asie sous la dénomination de bol de nouille asiatique (*Asian noodle bowl*) pour évoquer cette dynamique plus spécifiquement en Asie.

<sup>17</sup> Ce sommet de l'APEC a eu une résonance mondiale puisque le sommet s'est conclu sur un accord entre la Chine et les États-Unis sur la mise en place effective d'un plafond d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2025 ou 2030 pour les deux premiers émetteurs mondiaux et ce, un an avant les accords de Paris de décembre 2015.



revigorée, interconnectée et innovante ! Quatre priorités avaient ainsi été définies à l'époque pour atteindre cet objectif : favoriser les approches novatrices en matière de croissance à travers l'établissement d'un mécanisme international d'innovation et l'établissement de chaînes de production à grande échelle ; améliorer la gouvernance économique et financière et notamment tendre vers une égalité des participations des pays développés et des pays en développement au sein du G20 et plus globalement à l'intérieur des institutions internationales issues de l'après-guerre et de Bretton Woods ; construire un monde ouvert en favorisant les échanges de technologies et le développement d'infrastructures et d'équipements et, au final, permettre un développement international harmonieux.

Lors du G20 à Hangzhou en Chine, en septembre 2016, Pékin avait parlé d'un nouveau mode de gouvernance mondial. Avait été notamment évoquée sa volonté « d'améliorer la gouvernance économique et financière et notamment accélérer l'égalité des participations des pays développés et des pays en développement au sein du G20 et plus globalement des institutions internationales créées ». La Chine évoquait ainsi à demi-mots la gouvernance de sa propre institution - la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII), véritable concurrent des institutions internationales traditionnelles (FMI et Banque mondiale) - ; lorsque la Chine parle d'« un monde ouvert en favorisant les échanges de technologies et le développement d'infrastructures et d'équipements », on peut y lire son propre projet de route de la soie (*One Belt, One Road*). Au final, l'empire du Milieu tend à montrer au monde que les priorités chinoises doivent devenir des priorités mondiales ! Tout comme le projet OBOR montre le caractère désormais inclusif de la politique de développement chinoise, le RCEP est désormais une priorité pour la Chine. Alors même qu'elle n'en maîtrisait pas l'agenda jusqu'à présent (ce sont les pays de l'ASEAN et en premier lieu l'Indonésie qui étaient en première ligne), la Chine peut désormais impulser son rythme sans courir après les avancées sur le TPP. Pour de nombreux pays de la région toutefois, cette substitution s'opère alors que les États-Unis restent l'un des investisseurs majeurs dans la région (Tableau 2).

**Tableau 2 : Investissements bilatéraux et relations commerciales avec les pays de la région Asie-Pacifique pour la Chine et les États-Unis (2012 pour les investissements directs étrangers, 2015 pour les chiffres d'exportations)**

	Chine		États-Unis	
	IDE	Exportations	IDE	Exportations
Australie	17,4	61,0	136,6	10,0
Corée du Sud	2,0	137,1	29,8	70,1
Inde	0,6	9,6	32,6	40,3

Indonésie	4,7	15,0	10,2	16,2
Japon	11,7	109,3	61,6	126,4
Malaisie	0,7	26,1	15,5	18,9
Singapour	11,6	47,7	87,8	23,2
Thaïlande	2,5	23,3	17,0	23,7
Vietnam	1,6	21,4	1,1	34,1
Total	52,8	392,2	450,5	362,9

Source : CNUCED (<http://unctad.org/en/Pages/DIAE/FDI%20Statistics/FDI-Statistics-Bilateral.aspx> pour les IDE et

<http://unctadstat.unctad.org/wds/ReportFolders/reportFolders.aspx> pour les exportations

La Chine dispose en outre de puissants véhicules parallèles avec la création, en mars 2015, de la Banque asiatique d'investissements dans les infrastructures (BAII). Pensée au départ par Xi Jinping (octobre 2013) pour promouvoir l'intégration régionale en Asie, cette institution est désormais forte de 57 Etats membres, dont de nombreux pays européens. La Chine y possède plus de 25 % des droits de vote et bénéficie donc *de facto* d'une forme de droit de veto. La BAII est en passe de devenir un outil majeur de la politique d'internationalisation chinoise, notamment à travers ses investissements en Asie centrale<sup>18</sup>, un projet global regroupé sous le vocable de « nouvelles routes de la soie » (« *One Belt One Road* » ou OBOR). Ce projet apporte une réponse partielle à la problématique pétrolière de dépendance au détroit de Malacca et au Moyen-Orient car il propose une alternative à la fois en matière de routes d'acheminement, mais également de fournisseurs de matières premières énergétiques. Il constitue aussi un réel enjeu de prestige pour la Chine dans sa réaffirmation en tant que une puissance globale : la zone créée couvre 65 pays entre l'Asie et l'Europe, 55 % du PIB mondial, 70 % de la population mondiale (4,4 milliards d'habitants) pour un chantier de plus de 30 ans !

Les dimensions économique et de politique intérieure sont également essentielles dans la constitution du projet OBOR. En effet, le développement considérable de capacités de production depuis l'accession de la Chine à l'OMC fin 2001 a créé d'importantes surcapacités inutilisées dans de nombreux secteurs, notamment dans ceux de l'acier et des métaux non ferreux (cuivre, aluminium, etc.) ; les « nouvelles routes de la soie » permettront d'en absorber une large part et de permettre le rééquilibrage économique attendu vers les services de l'économie chinoise. Le projet OBOR représente donc, pour la Chine, à la fois un enjeu de stabilité intérieure et de stabilité régionale. En outre, l'importance des investissements en infrastructures dans les années à venir – on évoque le chiffre de 4 000 milliards de dollars<sup>19</sup> – permet d'imaginer le pouvoir politique et stratégique du pays dans une région allant de l'Asie centrale aux portes de l'Europe.

<sup>18</sup> Il existe également un projet de route de la soie maritime qui s'appuie sur la stratégie du collier de perles chinois.

<sup>19</sup> "One Belt, One Road (OBOR): China's regional integration initiative". EPRS, Briefing, Juillet 2016.

De l'ouverture économique de la fin des années 1980 à la libéralisation récente et progressive du yuan, en passant par l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce en 2001, la « *Go Out Policy* » (la politique nationale encourageant l'investissement des entreprises chinoises à l'étranger) dans les années 2000 ou encore la multiplication des accords bilatéraux et multilatéraux, chaque étape de l'internationalisation du pays s'accompagne d'une montée en puissance à l'échelle internationale. A l'heure où les États-Unis sont tentés par la construction de murs, la Chine propose donc un projet d'intégration global marqué par le sceau de la connectivité et assure son possible leadership régional sur les questions commerciales. Toutefois, sur ces problématiques comme sur d'autres (énergie, climat), des évolutions surprises sont susceptibles de se produire et c'est l'incertitude qui devrait régner lors des prochaines années. Ainsi le 12 mai 2017, les États-Unis et la Chine annonçaient qu'ils étaient parvenus à un accord commercial, Pékin ouvrant certains de ses marchés aux exportations américaines (gaz, agriculture) contre une ouverture américaine aux investissements chinois. Un accord bilatéral bien loin des préoccupations du TPP ou du RCEP ! ■

*ASIA FOCUS #38*

## QUELS ACCORDS COMMERCIAUX EN ASIE APRÈS LE RETRAIT DES ÉTATS-UNIS DU TRAITÉ TRANS-PACIFIQUE (TPP) ?

**Par Emmanuel HACHE**

DIRECTEUR DE RECHERCHE A L'IRIS

JUILLET 2017

*ASIA FOCUS*

Collection sous la direction de Barthélémy COURMONT, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférence à l'Université catholique de Lille, et Emmanuel LINCOT, Professeur à l'Institut Catholique de Paris – UR « Religion, culture et société » (EA 7403) et sinologue.

[courmont@iris-france.org](mailto:courmont@iris-france.org) – [emmanuel.lincot@gmail.com](mailto:emmanuel.lincot@gmail.com)

**PROGRAMME ASIE**

Sous la direction de Barthélémy COURMONT, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférence à l'Université catholique de Lille

[courmont@iris-france.org](mailto:courmont@iris-france.org)

© IRIS

Tous droits réservés

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercoeur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

[contact@iris-france.org](mailto:contact@iris-france.org)

@InstitutIRIS

[www.iris-france.org](http://www.iris-france.org)